

A Pas Contés

Le Journal du Mille-Pattes

Association des Randonneurs pédestres de Neuilly-Plaisance
Association Loi 1901—Agréée Jeunesse et Sport
Siège social: Mairie 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance
Tél: 01 43 00 32 33—courriel: millepattes.neuillyplaisance@gmail.com
Site internet: <http://www.mille-pattes-np.com/>



Attention! Dates à noter sur votre agenda!

Ca y est, c'est la rentrée; pas trop studieuse chez le Mille-Pattes, ce serait plutôt l'école buissonnière. Qu'allons nous faire cette saison? Vous le saurez en lisant attentivement ce nouveau numéro d'APC. En effet, ce n'est pas la peine de « questionner » les membres du CA pour savoir où et quand auront lieu les futurs séjours! Vous le saurez toujours suffisamment à l'avance, mais quand tout sera finalisé! Vous serez bien avancés si on vous annonce un séjour en Bretagne... qui finalement sera dans les Landes! Les séjours et les week-ends se préparent à l'avance, mais il faut trouver un hébergement (ce n'est pas toujours facile), puis en fonction de notre point de chute, les randonnées qui vont avec. Nous ne sommes pas une agence de voyages qui publie son catalogue un an à l'avance. Cette saison, nous revenons à un programme plus classique avec deux week-ends et deux séjours d'une semaine. Vous avez déjà reçu le bulletin d'inscription au week-end à Sens au mois de novembre. Les autres arriveront au fur et à mesure. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à toutes nos activités
Bruno.

Les **Samedi 23 et Dimanche 24 novembre**, nous irons nous promener dans la vallée de l'Yonne.

Le **samedi 25 janvier 2014** aura lieu notre Assemblée Générale dans la salle de réunion de la bibliothèque municipale.

Du **samedi 12 au samedi 19 avril 2014**, Michel nous emmènera dans ce massif d'Esterel qu'il connaît du bout des pieds.

Les **29, 30 et 31 mai 2014**, nous irons trainer nos guêtres dans le Cotentin.

Courant juin, dates encore non finalisées, les Gros Mollets feront le Tour du Lac d'Annecy : dénivelés assurés!

Du **samedi 28 juin au samedi 5 juillet**, la Vendée sera notre terrain de jeu. Pour tous ces séjours, vous recevrez en temps utile le bulletin d'inscription!

Le Mille-Pattes a participé au premier rando-challenge régional!

Dimanche 28 avril, 8h10, une Clio verte immatriculée en Seine Saint Denis s'arrête sur le parking du château de Beynes. A bord quatre Mille-Pattes qui viennent découvrir le 1^{er} Rando-Challenge Expert Plus d'Île de France. Sous les barnums installés dans les douves, on commence à s'activer : la machine à café est remplie... mais n'arrête pas de disjoncter. Par contre la brioche est bien là ! Les concurrents commencent à arriver par petits groupes et s'enregistrent auprès d'Anne.



A 9h00, Noël Gautier donne les consignes : il y aura un parcours que la moitié des équipes feront

dans le sens des aiguilles d'une montre (les bleus) et l'autre moitié dans l'autre sens (les jaunes) ! Sur la carte qui nous sera distribuée, le début et la fin du trajet sont tracés : à nous de deviner le reste avec les indications qui nous seront données (lieux de passage, directions, azimuts, et distances). Une fois que nous aurons défini notre parcours, il nous faudra calculer la longueur du tracé, puis le temps idéal pour réaliser le circuit à la vitesse de 4,1 km/h, en rajoutant 2mn par balise (il y en a entre 12 et 15 !) et 30mn pour les arrêts techniques...

A 9h20, nous recevons notre enveloppe avec la carte et les indications. Nous avons 30mn pour calculer notre trajet : les règles, boussoles et autres



curvimètres entrent en action !

A 9h50, nous démarrons le long de la Mauldre qui serpente dans Beynes. La première balise se trouve à 500m dans un bosquet d'arbres au bord d'un terrain de sport... à 30m du chemin ! La question est facile, (surnom de Louis XIII), nous poinçonnons notre grille de réponses et piquons notre carte plastifiée d'un coup d'aiguille à l'emplacement de la balise... et c'est reparti ! Devant, au loin, nous apercevons le groupe précédent qui monte une rue... pour nous ce n'est pas le bon chemin ! D'ailleurs, ils font demi-tour assez rapidement !

La balise suivante est bien 2km plus loin ! Comme nous n'avons pas été très vite de peur de louper une balise, les équipes suivantes nous ont rattrapés. Pendant 3 à 4 balises, ça va un peu bouchonner !

Un peu plus loin, Michel qui s'est arrêté pour enlever un vêtement, et nous suit à 20m, nous appelle ! On allait louper une balise cachée dans un chemin qui partait à gauche ! Puis d'un seul coup, à la suite d'une question qui nous a paru évidente, nous nous retrouvons isolés ! Les kilomètres s'enchaînent, les balises aussi, quelques unes bien cachées dans des chemins qui partent à droite ou à gauche, mais jamais loin du bord de notre sentier...

Les questions sous forme de QCM sont relativement faciles : nous avons bien deviné ce qu'était la vexillologie ! Ni l'étude des sentiments de susceptibilité, ni l'étude du Vexin, mais l'étude des drapeaux ! Nous nous sommes par contre trompés sur la dépense calorique d'un randonneur qui marche à 4km/h.

Finalement, nous sommes arrivés à 14h05, heure de notre estimation d'arrivée.

Ensuite, un peu d'attente le temps que toutes les équipes arrivent, un peu de restauration pour ceux qui n'avaient pas pris le temps de manger en chemin et la visite du château de Beynes par deux passionnés de l'association de sauvegarde du château : il ne reste pas grand-chose du bâtiment, et il faut un peu d'imagination pour se rendre compte de ce qu'il devait être du temps de sa splendeur, mais ils étaient intarissables !

Puis arrive l'heure de la remise des résultats : au niveau du temps calculé, il y a un point de pénalité par minute d'écart avec le temps de référence de l'organisateur. Nous avons calculé 13,5km, alors qu'en réalité il y en avait 13,9km, ce qui représente en temps 6mn d'écart à 4,1km/h, donc nous avons eu 6 points de pénalité. Chaque balise ratée ou mal placée sur la carte rajoute deux points de pénalité et une réponse fautive compte 3 points de pénalité. L'équipe gagnante est celle qui a le moins de points de pénalité ! A ce petit jeu, avec nos deux réponses fausses, nous avons 6 points de pénalité en plus ce qui nous en faisait 12 au total.

Dans le groupe des bleus, pas de surprise, avec 14 points de pénalité, l'équipe du TAC est la première !

Parmi les jaunes, nous avons bien tiré notre épingle du jeu puisque nous finissons deuxième. La Seine Saint Denis a donc réussi son rando-challenge, le Mille-Pattes aussi !



Nous repartons tout contents de notre journée, prêts à faire de la publicité pour ce nouveau type de randonnée ludique ! Il en faut, car 13 équipes pour toute l'Ile de France, ce n'est vraiment pas beaucoup !

Les Randonnées Découverte et Patrimoine

Le Comité Départemental de la Seine St Denis vous propose toute l'année des randonnées « Découverte et Patrimoine ». Pour y participer, c'est tout simple, il suffit de consulter le programme (sur le site du CDRP93 ou plus simplement sur le site du Mille-Pattes), de s'inscrire et de se présenter au départ. Il ne vous en coûtera que 2€ pour (re) découvrir des endroits cachés de Seine-Saint-Denis ou d'ailleurs. Au CDRP93, c'est Frédérique (qui anime chez nous des sorties en semaine) qui en est responsable.

PENDANT LES VACANCES, LES ACTIVITES ONT CONTINUE

Mardi 9 Juillet

Frédérique a fait visiter le cœur de Paris à 10 personnes



Dimanche 14 Juillet

Pour la fête nationale, Michel a fait défiler 12 Mille-Pattes entre Marne et Morin.



Jeudi 25 juillet

Monique n'avait que 6 randonneurs avec elle à St Ouen sur Morin



Dimanche 28 juillet

Par un beau soleil, Alain a conduit 15 randonneurs à travers le bois de St Cucufa.



Jeudi 15 août

25 Mille-Pattes étaient au rendez-vous pour cette balade traditionnelle dans Paris.



Dimanche 25 août

10 courageux ont suivi Jean-Pierre à Servon: ils n'ont eu qu'une averse, mais elle a duré toute la journée!



Jeudi 29 août

Mais que vous a fait Monique? Encore une fois il n'y avait que 6 Mille-Pattes pour cette belle randonnée en Seine et Marne!



Dimanche 8 septembre

30 randonneurs avaient répondu à l'appel de Jeanne et de Jean-Pierre pour ces deux parcours très intéressants de 18 et 23km à Cesson.



Pendant cet été, la fréquentation des randonnées a été plus faible. J'espère que ça va augmenter à l'image de la dernière sortie du 8 septembre. En effet c'est quand même plus amusant d'organiser des randonnées avec une bonne participation. Monique aimerait bien remonter sa moyenne le 22 octobre prochain à Trilport...

A bientôt sur les chemins!